

Association TRIP NORMAND

Siege social : 121 rue du Docteur CALMETTE, 14120 MONDEVILLE

Rapport du ou des commissaire(s) aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2014

Cabinet SARL SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association TRIP NORMAND, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons aucun élément à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

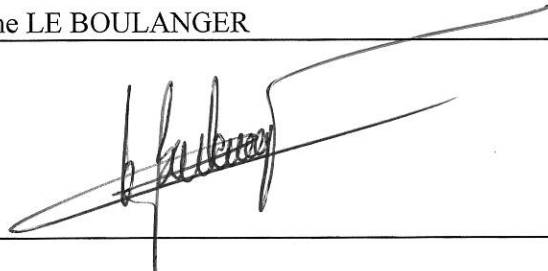
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAEN, le 30/04/2015

Le commissaire aux comptes

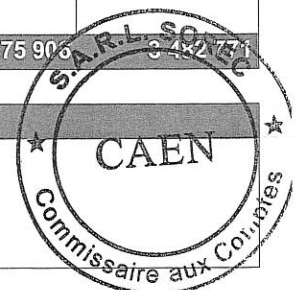
SARL SOREC

Christophe LE BOULANGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Le Boulanger', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

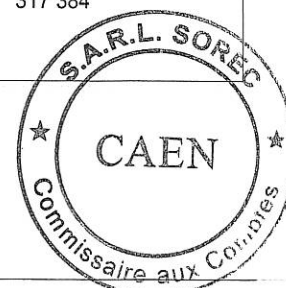
■ Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	8 000		8 000	8 000
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	67 510	22 283	45 227	6 011
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	563 796	143 155	420 641	429 611
<i>Constructions</i>	2 303 392	1 151 763	1 151 629	1 244 833
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	887 647	628 109	259 538	332 161
<i>Autres</i>	116 845	74 826	42 019	31 590
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	26 183		26 183	49 905
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	6 318		6 318	6 318
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	168		168	168
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 979 859	2 020 136	1 959 723	2 108 597
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	394		394	236
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	218 114		218 114	137 273
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	29 596		29 596	29 052
<i>Autres</i>	64 106		64 106	46 877
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 043 522		1 043 522	1 071 419
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	84 089		84 089	17 048
<i>Charges constatés d'avance</i>	76 363		76 363	72 269
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 516 184		1 516 184	1 374 174
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	5 496 042	2 020 136	3 475 906	3 482 771
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				



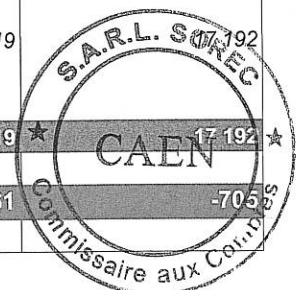
■ Bilan passif

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	297 348	297 348
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>	1 457 206	1 441 095
Résultat de l'exercice	-42 961	16 112
<i>Report à nouveau</i>		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	1 711 593	1 754 554
Autres fonds associatifs		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	277 121	308 122
<i>Provisions réglementées</i>	159 287	145 975
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	2 148 001	2 208 651
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	605 555	671 563
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		20
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>	460 752	334 840
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	92 692	88 883
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	89 822	93 685
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		28 007
<i>Autres dettes</i>	30 338	26 938
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	48 745	30 184
TOTAL DETTES	1 327 905	1 274 120
<i>Ecarts de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	3 475 906	3 482 771
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an	549 769	
Dont à moins d'un an	317 384	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		



■ Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Ventes de marchandises</i>	52 548	66 101
<i>Production vendue (biens et services)</i>	1 470 154	1 278 913
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 522 702	1 345 014
<i>Production stockée</i>		
<i>Production immobilisée</i>		
<i>Produits nets partiels sur opérations à long terme</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>	20 651	
<i>Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges</i>	4 156	7 629
<i>Cotisations</i>	103 645	103 111
<i>Autres produits</i>	2 400	4 800
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 653 555	1 460 554
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>	30 111	40 062
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>		
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	885 783	695 120
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	36 523	37 416
<i>Salaires et traitements</i>	394 801	348 196
<i>Charges sociales</i>	136 266	124 122
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	224 879	229 386
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
<i>Subventions accordées par l'association</i>		
<i>Autres charges</i>	3 240	2 289
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 711 602	1 476 590
RESULTAT D'EXPLOITATION	-58 047	-16 036
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN		
EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE		
DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE		
<i>Produits financiers de participation</i>		
<i>Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	20 705	15 833
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	675	654
PRODUITS FINANCIERS	21 380	16 487
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	16 919	17 192
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
CHARGES FINANCIERES	16 919	17 192
RESULTAT FINANCIER	4 461	-705



■ Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013
RESULTAT COURANT	-53 536	-16 741
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	338	7 590
<i>Produits exceptionnels sur opération en capital</i>	31 126	48 033
<i>Reprises provisions et transferts de charges</i>	2 343	1 093
PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 806	56 717
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	7 527	3 773
<i>Charges exceptionnelles sur opération en capital</i>		4 436
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	15 655	15 655
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 182	23 864
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 625	32 853
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	-42 961	16 112



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : TRIP NORMAND

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 3 475 906 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 42 961 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 50 ans

* Constructions : 10 à 50 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels :

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans



■ Règles et méthodes comptables

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

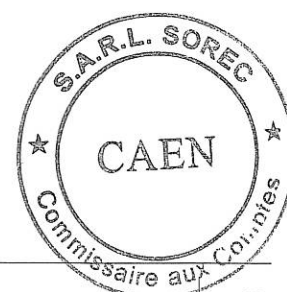
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 18 288 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Autres éléments significatifs

L'association a une activité d'agence de voyages. A ce titre, elle comptabilise les ventes de voyages et les achats nécessaires pour ces voyages toutes taxes comprises. L'association applique la TVA sur marge pour cette activité.



■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

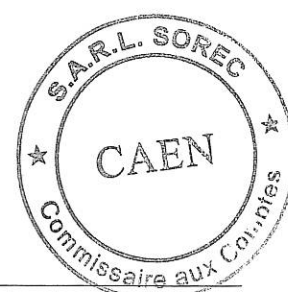
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 283	50 252	26 025	75 510
Immobilisations incorporelles	51 283	50 252	26 025	75 510
- Terrains	552 135	11 661		563 796
- Constructions sur sol propre	2 151 582	3 054		2 154 636
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	148 756			148 756
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	880 894	29 888	23 134	887 647
- Installations générales, agencements aménagement divers	23 999	7 866	395	31 470
- Matériel de transport	9 030	817		9 847
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 649	13 879		75 528
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	49 905	26 183	49 905	26 183
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 877 950	93 348	73 434	3 897 864
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	6 318			6 318
- Prêts et autres immobilisations financières	168			168
Immobilisations financières	6 485			6 485
ACTIF IMMOBILISE	3 935 717	143 600	99 459	3 979 859



■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 271	11 037	26 025	22 283
Immobilisations incorporelles	37 271	11 037	26 025	22 283
- Terrains	122 524	20 631		143 155
- Constructions sur sol propre	946 974	90 120		1 037 094
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	108 532	6 137		114 669
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	548 732	84 820	5 444	628 109
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 692	2 301	395	14 598
- Matériel de transport	9 030	28		9 058
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 366	9 804		51 170
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 789 849	213 842	5 839	1 997 853
ACTIF IMMOBILISE	1 827 121	224 879	31 863	2 020 136



■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	168		168
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 596	29 596	
Autres	64 106	64 106	
Charges constatées d'avance	76 363	76 363	
Total	170 233	170 065	168
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	235
Autres créances	18 006
Disponibilités	1 038
Total	19 279



■ Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	297 348			297 348
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	297 348			297 348
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 441 095	16 112		1 457 206
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	16 112		59 073	-42 961
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	308 122		31 001	277 121
Provisions réglementées	145 975	13 312		159 287
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	2 208 651	29 424	90 074	2 148 001



■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	605 555	55 787	231 500	318 268
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 692	92 692		
Dettes fiscales et sociales	89 822	89 822		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 338	30 338		
Produits constatés d'avance	48 745	48 745		
Total	867 153	317 384	231 500	318 268
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	65 868			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 587
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 749
Dettes fiscales et sociales	42 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 114
Total	76 992



■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	76 363
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	76 363

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	48 745
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	48 745



■ Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 867 heures.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	41 297
Engagements de crédit-bail mobilier	181 484
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>OBLIGATIONS FRANCAISES NANTIES</i>	200 000
<i>HYPOTHEQUE SUR EMPRUNT 600K€</i>	600 000
Autres engagements donnés	800 000
Total	1 022 781

Les engagements de départ à la retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec un taux d'actualisation de 2,22% net d'inflation. Les hypothèses retenues sont :

- départ à la retraite à 62 ans
- convention collective du tourisme social et familiale
- taux de charges patronales 40%

L'engagement de départ à la retraite s'élève à 41 297.23 € au 31/12/14.

Un contrat épargne IFC a été souscrit sur l'exercice. Le premier versement s'élève à 6 072 €.

200 000 € de placements financiers en obligations françaises servent à nantir l'emprunt BRED de 244 877 € au 31/12/14.

Une hypothèque de 600 000 € a été donnée sur l'emprunt CREDIT MUTUEL de 359 090.68€ au 31/12/2014.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Association TRIP NORMAND

Rapport spécial du (ou des) commissaire(s) aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2014

Cabinet SARL SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à CAEN, le 30/04/2015

Le Commissaire aux Comptes

SARL SOREC

Christophe LE BOULANGER

